



FEMMES essentiELLES, ÉGALITÉ pas optionnELLE !

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, les femmes se mobilisent partout dans le monde pour faire progresser leurs droits et les rendre effectifs. Ces dernières années, les mobilisations ont été très suivies avec certains pays qui ont réussi des grèves féministes massives (Espagne, Italie, Belgique, Suisse, Argentine ...). Certaines villes et pays ayant même décidé d'en faire un jour férié.

En France, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la pandémie et la gestion calamiteuse de la crise sanitaire par le gouvernement. Majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale, les femmes ont été en première ligne de cette crise : leurs rôle, travail et missions ont été essentiels à la continuité des services publics et, au-delà, au fonctionnement de la société. Elles ont parfois payé de leur santé et ont durement souffert du confinement. La reconnaissance de leur engagement ne s'est pourtant pas traduite dans les actes : quasi aucune revalorisation financière, ni d'améliorations de leurs perspectives de carrière ni de leurs conditions de travail.

Alors qu'elles sont aussi majoritaires dans les métiers précaires, sur des temps partiels imposés et sur des emplois faiblement rémunérés ; le risque est fort que le gouvernement leur fasse payer la crise économique qui s'installe dangereusement.

Le 8 mars 2021 s'inscrit donc dans ce contexte difficile :

- Les remerciements ne suffisent pas : nous exigeons des mesures urgentes de revalorisation salariale et de carrière pour toutes les femmes
- Ce n'est pas aux femmes de payer la crise : nous exigeons un plan d'urgence financé par la redistribution et une meilleure répartition des richesses.

Assurer l'égalité salariale et professionnelle

Si quelques avancées ont pu être obtenues en matière de lutte contre les inégalités femmes/hommes grâce à la détermination d'organisations syndicales, notamment de la FSU, et aux mobilisations autour de ces questions, les femmes sont toujours rémunérées 25 % de moins que les hommes en moyenne. Chaque jour, elles continuent de travailler gratuitement à partir de 15h40. Elles sont majoritaires parmi les bas salaires et se concentrent dans 12 familles de métiers, très stéréotypées (soin, service à la personne, éducation...). Dans la Fonction Publique, elles représentent 62 % des 5,5 millions d'agent.es. Depuis de nombreuses années les agent.es de la Fonction Publique subissent de fortes dégradations de leurs conditions de travail, de leurs salaires et du montant de leurs pensions quand elles partent à retraite. Alors que les femmes sont majoritaires dans l'emploi public, la loi de transformation de la Fonction Publique a accentué leur précarité en permettant un recours accru aux contractuel.les.

Alors que les Services Publics jouent un rôle majeur de cohésion sociale dans la crise que nous traversons et sont déterminants pour l'émancipation des femmes, leur remise en cause est inacceptable.

L'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doit maintenant déboucher sur des mesures concrètes et s'accompagner des moyens humains et financiers nécessaires. Pour faire enfin de l'Égalité une réalité, les politiques publiques doivent être repensées et les budgets revalorisés.



La FSU demande au ministère de la Fonction Publique et à tous les ministères concernés de mettre en place des mesures concrètes permettant de gommer les effets négatifs sur la rémunération des femmes (déroulement de carrière, part variable de la rémunération, revalorisation des métiers à prédominance féminine, temps de travail ...). Cela permettrait notamment de relever le niveau des pensions des femmes et de trouver des sources de financement supplémentaire pour garantir la pérennité du système de retraite.

Pour la FSU l'Égalité n'est pas un slogan mais une valeur qui doit se concrétiser. Les services publics doivent être renforcés par des mesures qui consolident les droits et les missions de toutes et tous, qui améliorent les conditions de travail et par une véritable revalorisation des salaires, des carrières et des pensions des agent.es.



FEMMES essentiELLES, ÉGALITÉ pas optionnELLE !

Lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles :

1 femme sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel au travail. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles nécessite des droits supplémentaires mais aussi des moyens. Alors qu'elle devrait être une priorité, on ne peut que s'inquiéter du fait que les outils dédiés à la santé au travail risquent d'être amoindris (notamment avec la perte de missions des CHSCT en 2022).

La prévention des violences sexuelles et sexistes au travail passe par la protection de l'emploi et de la carrière des victimes (aménagement d'horaires, de poste, des congés, la possibilité d'une mobilité fonctionnelle ou géographique choisies, la prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais...). Elle passe aussi par la formation des professionnel.le.s, des représentant.e.s du personnel et par des campagnes de sensibilisation sur les lieux de travail.

La FSU exige que les axes 5 des plans d'action Egalité professionnelle soient financés à la hauteur des enjeux que représente l'objectif d'éradiquer les violences sexistes et sexuelles au travail comme l'accompagnement et la protection globale de toutes les victimes.

Dans le sillage de #MeToo, le #Metooinceste en libérant la parole des victimes a permis de révéler l'ampleur de ces crimes. Alors que près d'un.e français.e sur 10 a été victime d'inceste, le gouvernement doit aller au-delà des déclarations d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes. C'est tout le système qui doit être repensé en profondeur : de la détection, à la protection et à la réponse pénale. L'école jouant un rôle essentiel dans la détection de ces situations, **la FSU revendique le renforcement et le développement de la formation des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage de ces situations, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social. Une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves doit être déployée et l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective devenir enfin effective. Des procédures rigoureuses et claires doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes.**

Parce que l'Égalité n'est pas optionnELLE, le 8 mars prochain, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à participer aux actions organisées dans les territoires sous toutes ces formes (grève, rassemblements, manifestations, débrayage). 15H40 doit être un moment fort de ces mobilisations. Ensemble mobilisons-nous pour forcer ce gouvernement à prendre enfin des mesures ambitieuses et concrètes pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles.

